

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 20 DECEMBRE 2007**

**Délibération  
n° 2007.12.482**

**Programme Local  
de l'Habitat :  
constitution du  
comité de pilotage  
PLH 2007-2013**

**LE VINGT DECEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **14 décembre 2007**

**Membres présents :**

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Marie-Claude COURNEDE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, François ELIE, Martine FAURY, Brigitte FONTANAUD, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Rolland MIGNONNEAUD, Jean-Claude MOGIS, Cyrille NICOLAS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN

**Ont donné pouvoir :**

Jean DUMERGUE à Alain PIAUD, Annie FOUGERE à Jean MARDIKIAN

**Excusé(s) :**

**Excusé(s) représenté(s) :**

Bernard ALLIAT par Rolland MIGNONNEAUD, Patrick RIFFAUD par Marie-Claude COURNEDE, Gilles VIGIER par Brigitte FONTANAUD

DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE /  
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - HABITAT

Rapporteur : **Monsieur CHARRIER**

**PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT : CONSTITUTION DU COMITE DE PILOTAGE PLH 2007-2013**

Le Programme Local de l'Habitat 2007-2013, approuvé par délibération n° 327 du 27 septembre 2007 prévoit, conformément à la fiche-action n° 20, la mise en place d'un comité de suivi et d'évaluation du PLH.

Ce comité de pilotage, qui participera à l'évaluation périodique du PLH, au travers notamment de l'observatoire de l'habitat, doit avoir une composition suffisamment large pour étudier l'éventail le plus étendu possible des problématiques liées à l'habitat.

En ce sens, il est proposé la composition suivante :

- 1 représentant des services de l'État (Direction départementale de l'emploi (DDE) et Agence nationale de l'Habitat (ANAH))
- 1 représentant du conseil général de la Charente
- 3 représentants pour les 3 bailleurs publics (Logélia Charente, OPAC de l'Angoumois, Le Foyer SA-CIL Horizon)
- 1 représentant de l'association départementale d'informations sur le logement en Charente (ADIL)
- 1 représentant du GIP Charente Solidarités
- 7 élus de la ComAGA assistés des services et 5 délégués suppléants

Sont proposées également, en tant que personnes qualifiées, à titre consultatif :

- 1 représentant de la fédération nationale des promoteurs constructeurs (FNPC)
- 1 représentant de l'union nationale de la propriété immobilière (UNPI)
- 1 représentant des agences immobilières
- 1 représentant des notaires
- 1 architecte conseil
- 1 représentant de la ville d'Angoulême (direction de l'urbanisme)

Vu l'avis favorable de la commission développement solidaire du 27 novembre 2007,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la création d'un comité de pilotage du " PLH" et sa composition.

**DE DESIGNER** les 7 membres titulaires et les 5 membres suppléants appelés à siéger à ce comité de pilotage :

Titulaires

MM. Bernard CHARRIER  
Guy DUPUIS  
Maurice FOUGERE  
Jean-Pierre GRAND  
Maurice HARDY  
Didier LOUIS  
Jean MARDIKIAN

Suppléants

MM. Jean-Claude BONNEVAL  
Michel CHAVAGNE  
Louis DESSET  
Alain PIAUD  
Gérard MARQUET

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**27 décembre 2007**

**Affiché le :**

**27 décembre 2007**